

Comité de soutien « Pour la survie du service public de la radiothérapie  
de l'hôpital de Lagny–Marne-la-Vallée

**APPEL**

Les conditions de prise en charge des soins ne cessent de se dégrader, l'accès à la santé est de plus en plus difficile pour les populations.

Un pas supplémentaire vers la privatisation de la santé publique a été franchi avec la mise en place des ARS (Agences régionales de santé) dans le cadre de la loi HPST (« Hôpital, patients, santé, territoires) qui met à mal les missions de l'hôpital public et organise l'hyperconcentration du pouvoir au sein des ARS.

À l'inverse des mesures purement comptables où la rentabilité financière l'emporte sur l'efficacité sociale et économique, de nouvelles logiques sont nécessaires, faisant d'abord le choix de l'humain, de l'égalité des soins et de leur accessibilité pour tous, en partant des besoins des populations.

**Nous, soussignés, appuyons dans ce sens l'action du Collectif santé de Lagny–Jossigny–Marne-la-Vallée et de celui de Marne-et-Chantereine pour :**

- obtenir la garantie d'avoir à Jossigny un hôpital public de plein exercice ;
- préserver sur le site actuel de l'hôpital de Lagny, en annexe, un pôle public de santé ;
- déterminer les équipements sanitaires complémentaires, afin d'assurer le maillage de l'ensemble du bassin de santé concerné.

Nous soutenons ainsi leur demande pour la tenue d'une conférence territoriale sur le bassin de santé, en dynamique avec l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France d'organiser des Assises régionales de la santé, proposées de façon citoyenne dans chacun des huit départements avec l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, usagers, syndicats, élus...).

Alors que l'ARS parle de démocratie sanitaire, elle avance à marche forcée pour démembrer les structures publiques en les offrant au privé.

Il en est ainsi de la menace de fermeture de la filière publique de la radiothérapie à l'hôpital de Lagny, qui aboutirait en lieu et place à l'installation du privé (établissement de Saint-Faron) dans le futur hôpital public de Jossigny. Cela même alors que le rapport de l'IGAS sur l'avenir de la radiothérapie en Île-de-France ne sera connu que dans quelques mois.

Le prétexte énoncé de fermeture serait le nombre insuffisant de patients traités (540 au lieu de 600), seuil de « rentabilité » totalement arbitraire alors que le service public de Lagny, au-delà, respecte intégralement les 18 critères fixés par l'Institut national du cancer et qu'il est

le seul en Île-de-France à pratiquer l'irradiation corporelle totale (ICT) qui entre dans la majorité des traitements des leucémies aiguës.

Comme le stipule le comité de soutien, initié par les professionnels de santé de l'hôpital, « l'évaluation d'un service clinique hospitalier reposant sur des seuls critères quantitatifs de rentabilité est une insulte à ces professionnels... », concluant en précisant : « Aidez-nous à sauver notre service et les missions de service public. »

Forts de cet appel, nous, soussignés, voulons soutenir la démarche de refus de la privatisation de la radiothérapie de Lagny et entendons contribuer à la survie et au développement de ce secteur stratégique, aujourd'hui à Lagny et demain à Jossigny, y compris en favorisant tous les partenariats et coopérations utiles avec des établissements comme l'hôpital de Montfermeil (93) et le centre de Férolles (77), eux-mêmes menacés pour les mêmes raisons.

– **Nous réclamons à Claude Évin**, directeur de l'ARS d'Île-de-France, un moratoire sur toute décision de restructuration tant que les conférences de territoire devant participer à l'élaboration du PRS (projet régional de santé) n'ont pas abouti, et pour tenir compte de l'avis des collectivités sollicitées (communes, départements, Région).

– **Nous entendons solliciter une entrevue auprès du ministre Xavier Bertrand** afin d'être entendus et pour connaître les mesures que le gouvernement compte prendre, afin que l'hôpital public ne soit pas davantage mis à mal, pour assurer le développement et l'accès pour tous les usagers des structures de radiothérapie en Seine-et-Marne, à commencer par celle de l'hôpital de Lagny.

*Adresse établie conjointement par le Collectif santé de Lagny–Jossigny–  
Marne-la-Vallée, le Collectif de Marne-et-Chantereine et le comité de soutien  
« Radiothérapie Lagny-sur-Marne » de la communauté médicale de l'hôpital.*

Signatures à retourner à Daniel Brunel, ancien vice-président du Conseil régional d'Île-de-France, maire adjoint de Torcy ([daniel.brunel@wanadoo.fr](mailto:daniel.brunel@wanadoo.fr) ou [ml.nemo@san-valmaubucee.fr](mailto:ml.nemo@san-valmaubucee.fr))